



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafao.com>

PROTOCOLE 2010/2011 REUNION SEPARATION FONCTIONNELLE ET EQUILIBRE DANS LES SERVICES (7 décembre 2009)

Cette réunion présidée par la DSAC et le DSNA a été l'occasion de constater, une fois de plus, l'improvisation qui est devenue une constante dans la quasi-totalité des GT préparatoires du protocole.

4 points à l'ordre du jour complétés par un document lu en séance (à ce jour il ne nous a toujours pas été transmis...).

1/ La séparation fonctionnelle

FO a fait retirer la proposition de la DGAC d'analyser les avantages et les risques de la séparation fonctionnelle.

En effet depuis 2005 la DGAC s'est réorganisée en séparant fonctionnellement l'opérateur (DSNA), le régulateur (DTA) et l'autorité de surveillance (DSAC). Cette réorganisation est en conformité avec le règlement ciel unique et avait été longuement débattue avant sa mise en place.

FO a proposé un bilan plutôt qu'une remise en cause.

FO a rappelé sa volonté de mobilité fonctionnelle pour permettre aux agents de la DGAC tous corps confondus de pouvoir exercer dans les différentes directions. Cette mobilité est un gage d'expertise et d'épanouissement professionnel.

2/ REX sur le système licence :

Le représentant de la DSAC a lu un texte où 3 points concernaient uniquement les contrôleurs aériens :

1. mieux contrôler les heures effectuées sur les positions de contrôle : il existe déjà un carnet d'heures !
2. vérifier que les agents travaillent bien sur toutes les positions de l'organisme : d'après le représentant DSAC certains contrôleurs ne travailleraient que sur certaines positions. Pourquoi remettre

en cause la conscience professionnelle des personnels ?

3. le PIFA est-il une garantie niveau 4 ? : ce point a été longuement évoqué et un accord a été trouvé. Il n'est pas question de revenir sur ce point.

FO s'oppose à toute mise en doute du professionnalisme et de l'honnêteté des personnels.

3/ Promotion de la sécurité par coopération de la chaîne de sécurité

Un long débat pour ne dire que des banalités ... et confirmer que tous les personnels de la DGAC sont dans la boucle de sécurité.

4/ Evolution au sein du FABEC

DSAC : une DSAC européenne (fusion des DSAC au sein de l'EASA).

FO : la DSAC française peut exercer ses droits et réaliser ses missions sans être fusionnée avec les autres autorités de surveillance du FABEC. FO défend un modèle de coopération.

FO a demandé des effectifs pour permettre à la DSAC de continuer à exercer ses missions et être présente sur la scène internationale. Pour la DSAC il y a assez d'effectifs.... Ce n'est pas ce qui est constaté dans les services.

FO a également demandé des crédits de fonctionnement.

La DSAC ne répond pas sur ce point.

FO a également fait remarquer l'absence de la DTA (régulateur)

Au final une réunion décevante à tel point que la présidente se posait la question de l'utilité d'en programmer une autre en janvier 2010...